



Nicolas BREITEL

Notaire

42, rue Abbé de l'Épée
13005 MARSEILLE

Tél. 04 91 02 00 00

Fax 04 91 53 20 12

breitel@notaires.fr

PIECES A FOURNIR – DONATION

DONATEUR :

- Photocopie :
 - Carte d'identité,
 - Livret de famille.
- Sur papier libre :
 - Profession,
 - Adresse.
- Si contrat de mariage : Copie du contrat.
- Titre de propriété.
- Avis de valeur du bien objet de la donation.
- Si le bien est en copropriété : Nom et adresse du Syndic.

DONATAIRE :

- Photocopie : Carte d'identité.
- Sur papier libre :
 - Profession,
 - Adresse.

Pour toute information complémentaire, notre équipe se tient à votre entière disposition du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
au : [04.91.02.00.00](tel:0491020000)

Ou à l'adresse suivante : breitel@notaires.fr

Parking : Jean Jaurès

Tramway : Ligne 1 / Arrêt Eugène Pierre

Site internet : breitel-marseille-13005.notaires.fr

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.